

C A N A D A
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 7 mars 2005

LE LUNDI, sept mars deux-mille-cinq, à une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Thetford Mines, tenue à l'hôtel de ville de Thetford Mines à 20 h, sont présents :

Monsieur le Maire Normand Laliberté, la conseillère et les conseillers Clément Boudreau, Normand Fortier, Ghyslain Cliche, Luc Champagne, Carmen Jalbert-Jacques, Bruno Roy, Jean Paré, Michael Donovan, Marc Vachon et Gaétan Vachon formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

RÈGLEMENT N^o 141

Pour amender le règlement n^o 124 concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, plus particulièrement pour abroger le 2^e alinéa de l'article n^o 3

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en séance ordinaire du Conseil, le 21 février 2005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Clément Boudreau, appuyé par le conseiller Normand Fortier et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement portant le numéro 141 est adopté pour statuer et décréter ce qui suit, savoir :

- 1- Le 2^e alinéa de l'article n^o 3 concernant les documents à être joints à la demande de permis est abrogé.
- 2- Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le greffier

Le maire

RM/jl